

---

---

**Ergonomie de l'interaction  
homme-système —**

Partie 307:

**Méthodes d'essai d'analyse et de  
conformité pour écrans de visualisation  
électroniques**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

*Ergonomics of human-system interaction —*

*Part 307: Analysis and compliance test methods for electronic visual  
displays*

[ISO 9241-307:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9241-307:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Version française parue en 2009

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	xi
Introduction .....	xiii
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Termes et définitions</b> .....	1
4 <b>Principes directeurs</b> .....	1
5 <b>Règles de conformité</b> .....	2
5.1 <b>Écrans à TRC pour usage intérieur — Méthode de laboratoire pour affichage</b> .....	2
5.1.1 <b>Contexte d'utilisation envisagé</b> .....	2
Tableau 1 — <b>Contexte d'utilisation envisagé — Écrans à TRC</b> .....	3
5.1.2 <b>Information relative à la technologie</b> .....	5
Tableau 2 — <b>Attributs physiques de base des écrans à TRC</b> .....	6
5.1.3 <b>Méthode d'évaluation de la conformité</b> .....	6
Tableau 3 — <b>Conditions d'observation</b> .....	7
Tableau 4 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs à la direction de vision théorique</b> .....	8
Tableau 5 — <b>Conditions d'observation</b> .....	9
Tableau 6 — <b>Éclairement de l'affichage</b> .....	10
Tableau 7 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs à l'éclairement de l'affichage — Informations artificielles</b> .....	10
Tableau 8 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs à l'éclairement de l'affichage — Informations réelles</b> .....	10
Tableau 9 — <b>Luminance</b> .....	11
Tableau 10 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs au réglage de luminance et de contraste</b> .....	13
Tableau 11 — <b>Environnements physiques spéciaux</b> .....	13
Tableau 12 — <b>Artéfacts visuels</b> .....	14
Tableau 13 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance</b> .....	15
Tableau 14 — <b>Artéfacts visuels</b> .....	15
Tableau 15 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur</b> .....	16
Tableau 16 — <b>Artéfacts visuels</b> .....	16
Tableau 17 — <b>Artéfacts visuels</b> .....	17
Tableau 18 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations artificielles</b> .....	19
Tableau 19 — <b>Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations réelles</b> .....	19
Tableau 20 — <b>Artéfacts visuels</b> .....	20
Tableau 21 — <b>Lisibilité et perceptibilité</b> .....	20

Tableau 22 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations artificielles.....	21
Tableau 23 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations réelles .....	22
Tableau 24 — Lisibilité et perceptibilité.....	22
Tableau 25 — Lisibilité du codage d'information .....	26
Tableau 26 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage par luminance — Informations artificielles.....	26
Tableau 27 — Lisibilité du codage d'information .....	27
Tableau 28 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage couleur — Informations artificielles.....	27
Tableau 29 — Lisibilité du codage d'information .....	28
Tableau 30 — Lisibilité des graphiques.....	28
Tableau 31 — Fidélité .....	30
Tableau 32 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations artificielles .....	32
Tableau 33 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations réelles .....	33
Tableau 34 — Fidélité .....	34
Tableau 35 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations artificielles.....	35
Tableau 36 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations réelles.....	35
Tableau 37 — Fidélité .....	36
5.2 Écrans plats LCD émissifs à usage intérieur — Méthode de laboratoire pour affichage .....	38
5.2.1 Contexte d'utilisation envisagée .....	38
Tableau 38 — Contexte d'utilisation envisagé — Écrans plats LCD émissifs.....	39
Tableau 39 — Gamme de directions de vision théorique .....	41
5.2.2 Information relative à la technologie .....	45
Tableau 40 — Attributs physiques de base des écrans plats LCD émissifs .....	45
5.2.3 Évaluation de la conformité .....	46
Tableau 41 — Conditions d'observation.....	46
Tableau 42 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la direction de vision théorique.....	47
Tableau 43 — Conditions d'observation.....	50
Tableau 44 — Luminance .....	51
Tableau 45 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations artificielles et affichages visuels isotropes.....	51
Tableau 46 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations artificielles et affichages visuels anisotropes.....	52
Tableau 47 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations réelles et affichages visuels isotropes .....	52
Tableau 48 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations réelles et affichages visuels anisotropes .....	52
Tableau 49 — Luminance .....	53

Tableau 50 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au réglage de la luminance et du contraste .....	55
Tableau 51 — Environnements physiques spéciaux .....	56
Tableau 52 — Artéfacts visuels .....	56
Tableau 53 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance — Informations artificielles — Affichages visuels isotropes.....	57
Tableau 54 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance — Informations artificielles — Affichages visuels anisotropes .....	58
Tableau 55 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance — Informations réelles — Affichages visuels isotropes .....	58
Tableau 56 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance — Informations réelles — Affichages visuels anisotropes.....	59
Tableau 57 — Artéfacts visuels .....	60
Tableau 58 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur — Informations artificielles — Affichages visuels isotropes.....	61
Tableau 59 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur — Informations artificielles — Affichages visuels anisotropes .....	61
Tableau 60 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur — Informations réelles — Affichages visuels isotropes .....	62
Tableau 61 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur — Informations réelles — Affichages visuels anisotropes.....	63
Tableau 62 — Artéfacts visuels .....	64
Tableau 63 — Classification des défauts de pixel.....	65
Tableau 64 — Artéfacts visuels .....	66
Tableau 65 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations artificielles — Affichages visuels isotropes.....	67
Tableau 66 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations artificielles — Affichages visuels anisotropes .....	68
Tableau 67 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations réelles — Affichages visuels isotropes .....	68
Tableau 68 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations réelles — Affichages visuels anisotropes.....	69
Tableau 69 — Artéfacts visuels .....	69
Tableau 70 — Lisibilité et perceptibilité .....	70
Tableau 71 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations artificielles — Affichages visuels isotropes.....	71
Tableau 72 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations artificielles — Affichages visuels anisotropes .....	71
Tableau 73 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations réelles — Affichages visuels isotropes .....	72
Tableau 74 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations réelles — Affichages visuels anisotropes.....	72
Tableau 75 — Lisibilité et perceptibilité .....	73
Tableau 76 — Lisibilité du codage d'information .....	75
Tableau 77 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage par luminance — Informations artificielles — Affichages visuels isotropes.....	76

Tableau 78 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage par luminance — Informations artificielles — Affichages visuels anisotropes.....	76
Tableau 79 — Lisibilité du codage d'information .....	77
Tableau 80 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage couleur — Informations artificielles.....	77
Tableau 81 — Lisibilité du codage d'information .....	78
Tableau 82 — Lisibilité des graphiques.....	78
Tableau 83 — Fidélité .....	80
Tableau 84 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations artificielles .....	82
Tableau 85 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations réelles .....	83
Tableau 86 — Fidélité .....	85
Tableau 87 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations artificielles — Affichages visuels isotropes .....	85
Tableau 88 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations artificielles — Affichages visuels anisotropes .....	86
Tableau 89 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations réelles — Affichages visuels isotropes .....	87
Tableau 90 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations réelles — Affichages visuels anisotropes .....	87
Tableau 91 — Fidélité .....	88
5.3 PDP à usage intérieur — Méthode de laboratoire pour affichage.....	90
5.3.1 Contexte d'utilisation envisagé .....	90
Tableau 92 — Contexte d'utilisation envisagé — PDP .....	91
5.3.2 Information relative à la technologie .....	93
Tableau 93 — Attributs physiques de base des écrans DPD .....	93
5.3.3 Évaluation de la conformité .....	94
Tableau 94 — Conditions d'observation.....	94
Tableau 95 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la direction de vision théorique .....	95
Tableau 96 — Conditions d'observation.....	95
Tableau 97 — Luminance .....	96
Tableau 98 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations artificielles.....	96
Tableau 99 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations réelles .....	97
Tableau 100 — Luminance .....	97
Tableau 101 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au réglage de la luminance et du contraste .....	99
Tableau 102 — Environnements physiques spéciaux .....	100
Tableau 103 — Artéfacts visuels .....	100

Tableau 104 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance.....	101
Tableau 105 — Artéfacts visuels.....	101
Tableau 106 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur .....	102
Tableau 107 — Artéfacts visuels.....	102
Tableau 108 — Classification des défauts de pixel.....	104
Tableau 109 — Artéfacts visuels.....	105
Tableau 110 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations artificielles .....	106
Tableau 111 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations réelles.....	107
Tableau 112 — Artéfacts visuels.....	107
Tableau 113 — Lisibilité et perceptibilité .....	108
Tableau 114 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations artificielles .....	109
Tableau 115 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance — Informations réelles.....	109
Tableau 116 — Lisibilité et perceptibilité .....	110
Tableau 117 — Lisibilité du codage d'information .....	112
Tableau 118 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage par luminance — Informations artificielles .....	113
Tableau 119 — Lisibilité du codage d'information .....	113
Tableau 120 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage couleur — Informations artificielles .....	114
Tableau 121 — Lisibilité du codage d'information .....	114
Tableau 122 — Lisibilité des graphiques .....	115
Tableau 123 — Fidélité .....	117
Tableau 124 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations artificielles.....	119
Tableau 125 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations réelles .....	120
Tableau 126 — Fidélité .....	121
Tableau 127 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations artificielles .....	122
Tableau 128 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations réelles.....	123
Tableau 129 — Fidélité .....	123
5.4 Affichages visuels à projection frontale sur écran à résolution fixe pour usage intérieur — Méthode de laboratoire pour affichage .....	125
5.4.1 Contexte d'utilisation envisagé .....	125
Tableau 130 — Contexte d'utilisation envisagé — Affichages visuels à projection frontale sur écran à résolution fixe.....	126
5.4.2 Information relative à la technologie .....	129
Tableau 131 — Attributs physiques de base des affichages visuels à projection frontale à résolution fixe .....	129

5.4.3	Évaluation de la conformité .....	129
Tableau 132	— Conditions d'observation.....	130
Tableau 133	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la direction de vision théorique.....	130
Tableau 134	— Conditions d'observation.....	131
Tableau 135	— Luminance .....	131
Tableau 136	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage — Informations artificielles.....	132
Tableau 137	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la luminance de l'affichage Informations réelles .....	132
Tableau 138	— Luminance .....	133
Tableau 139	— Évaluation et établissement du rapport relatifs au réglage de la luminance et du contraste .....	134
Tableau 140	— Environnements physiques spéciaux .....	135
Tableau 141	— Artéfacts visuels .....	136
Tableau 142	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance.....	137
Tableau 143	— Artéfacts visuels .....	137
Tableau 144	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur.....	137
Tableau 145	— Artéfacts visuels .....	138
Tableau 146	— Classification des défauts de pixel .....	139
Tableau 147	— Artéfacts visuels .....	140
Tableau 148	— Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations artificielles.....	142
Tableau 149	— Évaluation et établissement du rapport relatifs aux réflexions indésirables — Informations réelles .....	143
Tableau 150	— Artéfacts visuels .....	143
Tableau 151	— Lisibilité et perceptibilité.....	143
Tableau 152	— Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance.....	144
Tableau 153	— Lisibilité et perceptibilité.....	145
Tableau 154	— Lisibilité du codage d'information .....	147
Tableau 155	— Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage par luminance — Informations artificielles.....	148
Tableau 156	— Lisibilité du codage d'information .....	148
Tableau 157	— Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage couleur — Informations artificielles.....	149
Tableau 158	— Lisibilité du codage d'information .....	149
Table 159	— Lisibilité des graphiques .....	150
Tableau 160	— Fidélité .....	152
Tableau 161	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations artificielles .....	154
Tableau 162	— Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence — Informations réelles .....	155
Tableau 163	— Fidélité .....	156

iTech STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 9241-307:2008  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008>

Tableau 164 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations artificielles .....	157
Tableau 165 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris — Informations réelles.....	158
Table 166 — Fidélité .....	158
5.5 Écrans émissifs, réfléchifs ou transflectifs LCD pour dispositifs d'affichage portatifs à usage intérieur — Méthode de laboratoire pour affichage.....	160
5.5.1 Contexte d'utilisation envisagé .....	160
Tableau 167 — Contexte d'utilisation envisagé — Écrans émissifs, réfléchifs ou transflectifs LCD pour dispositifs d'affichage portatifs .....	161
5.5.2 Information relative à la technologie .....	164
Tableau 168 — Attributs physiques de base des dispositifs portatifs émissifs, réfléchifs ou transflectifs LCD .....	165
5.5.3 Évaluation de la conformité.....	165
Tableau 169 — Exemple de tableau de synthèse de conformité .....	166
Tableau 170 — Conditions d'observation .....	167
Tableau 171 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la direction de vision théorique.....	168
Tableau 172 — Conditions d'observation .....	169
Tableau 173 — Luminance.....	170
Table 174 — Évaluation et établissement du rapport pour la luminance de l'affichage .....	172
Tableau 175 — Luminance.....	173
Table 176 — Environnements physiques spéciaux .....	174
Table 177 — Artéfacts visuels .....	175
Tableau 178 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de luminance.....	176
Tableau 179 — Artéfacts visuels.....	176
Tableau 180 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la non uniformité de couleur .....	177
Tableau 181 — Artéfacts visuels.....	178
Tableau 182 — Classification des défauts de pixel.....	179
Tableau 183 — Artéfacts visuels.....	180
Tableau 184 — Lisibilité et perceptibilité .....	182
Tableau 185 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au contraste de luminance .....	183
Tableau 186 — Lisibilité et perceptibilité .....	183
Tableau 187 — Lisibilité du codage d'information .....	187
Tableau 188 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage par luminance.....	187
Tableau 189 — Lisibilité du codage d'information .....	188
Tableau 190 — Évaluation et établissement du rapport relatifs au codage couleur — Informations artificielles .....	188
Tableau 191 — Lisibilité du codage d'information .....	189
Tableau 192 — Lisibilité des graphiques .....	189
Tableau 193 — Fidélité .....	191
Tableau 194 — Évaluation et établissement du rapport relatifs à la gamme de couleurs et au blanc de référence .....	194
Tableau 195 — Fidélité .....	195

Tableau 196 — Évaluation et établissement du rapport relatifs aux fonctions de transfert électro-optique et à l'échelle de gris .....	197
Tableau 197 — Fidélité .....	198
6 Conformité .....	201
Annex A (informative) Aperçu général des séries de Normes ISO 9241 .....	202
Annex B (normative) Limites relatives à la reproduction des couleurs naturelles .....	206
Annex C (normative) Règles de conformité.....	210
Bibliographie .....	214

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9241-307:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 9241-307 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 159, *Ergonomie*, sous-comité SC 4, *Ergonomie de l'interaction homme-système*.

Cette première édition de l'ISO 9241-307, avec l'ISO 9241-302, l'ISO 9241-303 et l'ISO 9241-305, annule et remplace l'ISO 9241-7:1998 et l'ISO 13406-2:2001 et remplace partiellement l'ISO 9241-3:1992, qui ont fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 9241 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Exigences ergonomiques pour travail de bureau avec terminaux à écrans de visualisation (TEV)*:

- *Partie 1: Introduction générale*
- *Partie 2: Guide général concernant les exigences des tâches*
- *Partie 4: Exigences relatives aux claviers*
- *Partie 5: Aménagement du poste de travail et exigences relatives aux postures*
- *Partie 6: Guide général relatif à l'environnement de travail*
- *Partie 9: Exigences relatives aux dispositifs d'entrée autres que les claviers*
- *Partie 11: Lignes directrices relatives à l'utilisabilité*
- *Partie 12: Présentation de l'information*
- *Partie 13: Guidage de l'utilisateur*
- *Partie 14: Dialogues de type menu*
- *Partie 15: Dialogues de type langage de commande*
- *Partie 16: Dialogues de type manipulation directe*

— *Partie 17: Dialogues de type remplissage de formulaires*

L'ISO 9241 comprend également les parties suivantes, présentées sous le titre général *Ergonomie de l'interaction homme-système*:

— *Partie 20: Lignes directrices sur l'accessibilité de l'équipement et des services des technologies de l'information et de la communication (TIC)*

— *Partie 110: Principes de dialogue*

— *Partie 151 Lignes directrices relatives aux interfaces utilisateurs Web*

— *Partie 171: Lignes directrices relatives à l'accessibilité aux logiciels*

— *Partie 300: Introduction aux exigences relatives aux écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 302: Terminologie relative aux écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 303: Exigences relatives aux écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 304: Méthodes d'essai de la performance de l'utilisateur pour écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 305: Méthodes d'essai de laboratoire optique pour écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 306: Méthodes d'appréciation sur le terrain des écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 307: Méthodes d'essai d'analyse et de conformité pour écrans de visualisation électroniques*

— *Partie 308: Écrans à émission d'électrons par conduction de surface (SED) [Rapport technique]*

— *Partie 309: Écrans à diodes électroluminescentes organiques (OLED) [Rapport technique]*

— *Partie 400: Principes et exigences pour les dispositifs d'entrée physiques*

— *Partie 410: Critères de conception des dispositifs d'entrée physiques*

— *Partie 920: Lignes directrices relatives aux interactions tactiles et haptiques*

Pour les autres parties en préparation, voir l'Annexe A.

## Introduction

La présente partie de l'ISO 9241 traite de différentes technologies relatives à une large gamme de tâches et d'environnements d'affichage visuel. Sa structure modulaire permettra de lui apporter des amendements, au fur et à mesure des avancées technologiques mettant en œuvre de nouvelles formes d'interaction d'affichage ou des nouveaux contextes d'utilisation.

L'utilisation de l'ISO 9241-303 et de l'ISO 9241-305, avec la méthode de conformité décrite dans la présente partie de l'ISO 9241, permet d'avoir une bonne compréhension du mode d'analyse d'un environnement pour lequel il n'existe pas de méthode d'analyse et de conformité spécifique.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 9241-307:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 9241-307:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a96bbf20-68cc-4dbc-9622-32a1192c2993/iso-9241-307-2008>

# Ergonomie de l'interaction homme-système —

Partie 307:

## Méthodes d'essai d'analyse et de conformité pour écrans de visualisation électroniques

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 9241 établit des méthodes d'essai applicables à l'analyse de différentes technologies, tâches et environnements pour les écrans de visualisation. Les modes opératoires de mesurage de l'ISO 9241-305 et les exigences génériques de l'ISO 9241-303 sont utilisés pour définir des règles de conformité appropriées aux différentes technologies et aux contextes d'utilisation envisagés.

### 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 9241-300, *Ergonomie de l'interaction homme-système — Partie 300: Introduction aux exigences relatives aux écrans de visualisation électroniques*

ISO 9241-302, *Ergonomie de l'interaction homme-système — Partie 302: Terminologie relative aux écrans de visualisation électroniques*

ISO 9241-303, *Ergonomie de l'interaction homme-système — Partie 303: Exigences relatives aux écrans de visualisation électroniques*

ISO 9241-305, *Ergonomie de l'interaction homme-système — Partie 305: Méthodes d'essai de laboratoire optique pour écrans de visualisation électroniques*

ISO/CEI 17025, *Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 9241-302 s'appliquent.

### 4 Principes directeurs

Les procédures de conformité et les méthodes d'évaluation de la conformité pour des systèmes d'interaction homme-système exigent une structure qui tienne compte des aspects appropriés du contexte d'utilisation concernant la technologie physique de l'application envisagée.

La présente partie de l'ISO 9241 associe les exigences ergonomiques données dans l'ISO 9241-303 aux méthodes de mesurage spécifiées dans l'ISO 9241-304, l'ISO 9241-305 et l'ISO 9241-306.